

VERSION LATINE ET COURT THÈME

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

G. Bonnet, M. Mahé, S. Roesch, J. Trinquier

Coefficient : 3 ; **durée** : 5 heures

I VERSION

Le texte proposé cette année aux candidats optionnaires était un passage du livre III des *Annales* de Tacite (III, 4, 1-2), qui retraçait les manifestations populaires de deuil lors de la déposition des cendres de Germanicus dans le Mausolée d'Auguste, au début de 20 ap. J.-C. La dernière phrase du passage permettait de comprendre les raisons de ce transfert, quand bien même les candidats auraient tout ignoré de la carrière et de la fin de Germanicus : c'est parce que Germanicus est mort à l'étranger (à Daphné, près d'Antioche, le 10 octobre 19 ap. J.-C.) et que des funérailles ont déjà été célébrées sur le lieu de son décès que ses cendres doivent être transférées dans un second temps dans le Mausolée d'Auguste. La comparaison avec les funérailles grandioses de Drusus l'Aîné, mort en Germanie en 9 av. J.-C., est donc biaisée, car la déposition des cendres de Germanicus dans le Mausolée d'Auguste ne constitue pas à proprement parler un *funus*, ce dernier ayant déjà eu lieu, selon les rites, à Antioche.

La première phrase ne présentait pas de difficulté notable, à part peut-être l'absence de verbe principal, qui a entraîné quelques graves erreurs de construction. Il fallait surtout, avant de se lancer dans la traduction, prendre le temps de lire attentivement le titre et de saisir le sens d'ensemble du texte. Bien mauvaise conseillère, la précipitation a ainsi conduit certains candidats à parler des « restes d'Auguste », alors qu'il s'agissait des honneurs funèbres rendus à Germanicus. Il fallait évidemment construire *tumulo Augusti*, le « tombeau d'Auguste » ou le « mausolée d'Auguste », monument bien connu de Rome, situé sur le Champ de Mars, qui remplissait une fonction dynastique. Il était pour le moins maladroit de traduire *reliquiae* par « reliques », et *tumulus* par « tumulus ». Le balancement *modo ... modo...*, qui accuse le contraste entre les manifestations contradictoires du deuil, oscillant entre l'abattement silencieux et l'agitation bruyante, a en général été correctement identifié. Il fallait voir que *inquietus* est un adjectif et se trouve sur le même plan syntaxique que *uastus*, sans se laisser égarer par la légère *inconcinnitas* que représente le passage d'un tour prépositionnel, *per silentium*, à un substantif à l'ablatif employé sans préposition, *ploratibus*, les « gémissements », les « cris de douleur », les « lamentations » plutôt que les « pleurs » ou les « larmes ». Cette dissymétrie invitait à

ne pas adopter la même traduction pour les deux tours ; il était préférable de conserver au silence son épaisseur en donnant à *per* une valeur spatio-temporelle plutôt que causale. L'adjectif *uastus* a ici le sens de « désolé », bien indiqué par le *Gaffiot* ; par transfert d'épithète, il ne qualifie pas le silence lui-même, mais le jour du deuil.

Tacite poursuit par deux propositions nominales. Quelques maladroites de traduction auraient pu être facilement évitées : « routes », « chemins », « itinéraires » au lieu de « rues » pour *itinerata*, « dans » ou « le long de » au lieu de « sur », « sur toute l'étendue de » ou « à travers » pour la préposition *per*. Il fallait également éviter toute ambiguïté syntaxique dans la traduction ; la traduction « les rues de la Ville étaient bondées, les torches brûlant sur toute l'étendue du Champ de Mars » aboutissait ainsi à transformer fautivement la seconde proposition en proposition subordonnée participiale.

L'adverbe *illic*, à la phrase suivante, renvoie à ce même Champ de Mars. Il fallait comprendre *miles* comme un singulier collectif, *magistratus* pouvant être pour sa part soit un singulier collectif, soit un pluriel ; la traduction « un soldat » était donc fautive. Des candidats trop nombreux n'ont pas compris le chiasme *miles cum armis, sine insignibus magistratus*, rattachant *sine insignibus* à *miles* et faisant de *magistratus* un génitif singulier complément du substantif *insignibus*. Une connaissance même sommaire des réalités institutionnelles romaines aurait dû convaincre les candidats de l'absurdité de cette solution. Cette même méconnaissance des institutions romaines a entraîné des erreurs pour l'expression *per tribus*, la valeur distributive de la préposition n'étant pas toujours comprise ; il s'agissait évidemment du « peuple rangé par tribus ». Rares sont les candidats qui n'ont pas vu que le verbe *clamitabant* avait pour complément d'objet deux propositions infinitives en asyndète, *concidisse rem publicam* et *nihil spei reliquuum (esse)* ; il fallait respecter le temps de l'infinitif parfait *concidisse* et faire de *spei*, qui n'est pas ici un datif, mais un génitif, le complément du pronom *nihil*. La suite a embarrassé de nombreux candidats, qui n'ont pas su mobiliser leurs connaissances grammaticales pour débrouiller méthodiquement les difficultés du passage. Il fallait reconnaître dans les formes *promptius* et *apertius* des adverbes de manière au comparatif. Le jury attendait ensuite des candidats qu'ils identifient le tour adjectif ou adverbe au comparatif *quam ut* + subj., « trop ... pour que ... », dûment répertorié dans toutes les grammaires scolaires. La forme *crederes*, pour sa part, s'analyse comme un subjonctif indéfini à la deuxième personne du singulier et se traduit classiquement par l'indéfini « on » ; plus que le subjonctif, de toute façon requis dans la proposition consécutive, c'est l'emploi de la deuxième personne du singulier qui devait orienter les candidats vers cette solution. Le verbe *credo* se construit de façon attendue avec une proposition infinitive, dont le sujet, sous-entendu, se déduit de ce qui précède. Il fallait enfin se souvenir que le parfait *memini* n'a pas un sens passé et se construit avec un complément au génitif, ici *imperitantium*,

qui est un participe présent substantivé. Le jury a eu la satisfaction de trouver ce passage difficile correctement traduit dans un assez grand nombre de copies : « avec trop de vivacité et de franchise pour que l'on crût/ que l'on pût croire qu'ils se souvenaient de leurs maîtres ».

Dans la phrase suivante, le groupe *studia hominum accensa in Agrippinam* n'a pas toujours été bien compris. Il fallait donner à *studia* le sens de « marques de sympathie », « sympathie », « enthousiasme », conserver l'image contenue dans le participe *accensa*, du verbe *accendo, ere*, « enflammer », et surtout éviter le contresens sur la préposition *in*, qui n'impliquait ici aucune idée d'hostilité, comme la suite le démontrait. La conjonction de subordination *cum* est ici un *cum* d'équivalence, qu'il était astucieux de traduire en français par un gérondif – à condition d'éviter toute anacoluthie – ou par « eux qui ... ». Les candidats devaient également veiller à la correction syntaxique de leur traduction en prenant bien soin de ne pas sortir du cadre de la subordination au moment de traduire la seconde proposition ; trop de candidats ont ainsi prolongé un « lorsque » initial par un simple « et ... » (au lieu de « et que... »). Le sujet non exprimé des deux verbes au subjonctif se tire de *studia hominum*. Les fautes les plus nombreuses ont porté sur la construction du verbe *appellare* ; les trois groupes juxtaposés à l'accusatif n'étaient pas les compléments d'objet direct d'*appellare*, mais les attributs d'un complément d'objet direct non exprimé, qui ne pouvait être, dans le contexte, qu'Agrippine, à qui la foule discernait avec emphase les titres d'« ornement/honneur de la patrie », de « seule descendance d'Auguste » et d'« unique représentante des temps passés ». L'impossibilité de construire *deos* avec le verbe *precarentur*, dans la proposition suivante, devait conduire les candidats à faire de *uersi* un participe passé apposé au sujet non exprimé du verbe *precarentur*, sans sous-entendre un auxiliaire, et à mettre *deos* sur le même plan syntaxique que *caelum*, auquel il est du reste coordonné. Beaucoup de candidats n'ont pas vu qu'*illi* était une forme de datif féminin, reprenant Agrippine, à laquelle la foule souhaitait « une descendance intacte et qui survive à ses ennemis », *iniquorum* étant un masculin pluriel, et non un neutre. Le groupe *integram subolem ac superstitem iniquorum* pouvait être considéré soit comme un groupe nominal complément d'objet direct de *precarentur* (« ils demandaient pour elle, dans leurs prières, une descendance ... »), soit comme une proposition infinitive dont le verbe – *fore* – est sous-entendu.

Le jury a été surpris de constater que le tour *sunt qui* + subjonctif, « il y a des gens pour », avait gêné certains candidats. Le verbe *requirere* ne devait pas être traduit par « demander », « réclamer », mais par « regretter » ou « regretter l'absence de ». Une bonne traduction de l'expression *funeris publici pompa* était tout simplement « la pompe des funérailles publiques » ; il était également possible de donner à *pompa* le sens plus précis de « procession », « cortège ». Le verbe *comparare* suivi d'un complément d'objet direct indiquant non le comparé, mais le comparant, a gêné plus d'un candidat ; il fallait lui donner le sens de « mettre en regard », comme le proposait là encore le Gaffiot.

Les deux adjectifs coordonnés *honora et magnifica* sont apposés au relatif *quae* et devaient être traduits en conséquence. Là encore, la préposition *in* suivie de l'accusatif n'implique aucune intention d'hostilité. Le subjonctif *fecisset* est pour sa part appelé par le discours indirect, dans la mesure où la relative fait entendre les propres paroles de ceux qui critiquaient les honneurs rendus à Germanicus : « et pour rappeler, à titre de comparaison, les honneurs pleins de magnificence qu'Auguste, disaient-ils, avait rendus à Drusus, le père de Germanicus ». La proposition *quae ... fecisset* ne devait donc être analysée ni comme une interrogative indirecte, ni comme une relative à valeur consécutive.

La suite du texte se compose d'une suite de propositions infinitives, dans laquelle les candidats devaient reconnaître un discours indirect exposant les critiques des détracteurs de Tibère et explicitant le détail de la comparaison entre les funérailles de Drusus l'Aîné et les honneurs rendus à Germanicus. La première partie, jusqu'à *cumulata*, développe le comparant, à savoir les honneurs rendus à Drusus, le père de Germanicus, tandis que la suite est consacrée au comparé, le transfert des cendres de Germanicus ; ces deux parties sont fortement articulées par la conjonction adversative *at*. Les candidats étaient libres de glisser « disaient-ils » en incise au début de leur traduction du passage ou d'employer d'emblée le discours indirect libre. Ce dernier n'a malheureusement pas été toujours bien maîtrisé. Les candidats devaient soigneusement éviter de traduire les infinitifs par de simples passés simples, sous peine de sortir du discours indirect. Ils devaient également être vigilants pour poursuivre le discours indirect jusqu'à la fin du texte, sans le perdre de vue au bout de deux ou trois phrases. Le pronom *ipsum* ne peut renvoyer qu'à Auguste, dont l'attitude à l'égard de Drusus est opposée à celle de Tibère à l'endroit de Germanicus ; il fallait le traduire par « en personne ». Le tour *asperrimo hiemis*, composé d'un adjectif neutre substantivé suivi d'un génitif partitif, tour cher à Tacite, n'était pas l'équivalent d'*asperrima hieme* ; il fallait le traduire par « au moment le plus rigoureux de l'hiver », « au plus fort de l'hiver », « au cœur de l'hiver », et non par « au cours d'un hiver très rigoureux ». La postposition de *usque*, placé après son régime, a induit en erreur un certain nombre de candidats. La construction de la suite n'a pas non plus toujours été comprise : *progressum* et *abscedentem* sont des participes apposés au sujet de l'infinitive, dont le verbe est *intrauisse*. Tacite distingue en fait trois étapes, dont la deuxième est indiquée de façon quelque peu elliptique : Auguste s'est avancé à la rencontre du corps de Drusus, mort en Germanie, jusqu'à Ticinum, que les candidats pouvaient traduire soit par la simple transcription Ticinum, soit par le nom moderne de la ville, Pavie ; il a ensuite accompagné le corps jusqu'à Rome, sans jamais s'en éloigner ; il est enfin entré dans Rome (*Vrbem intrauisse*) en même temps que lui (*simul*). La traduction devait dégager clairement ces trois étapes, ce que ne fait pas par exemple la traduction suivante : « il entra dans la Ville avec le corps sans s'en éloigner ».

Suit l'évocation des funérailles grandioses de Drusus, un passage qui ne posait pas de problème particulier, à condition de reconnaître des formes elliptiques d'infinitifs dans les participes *circumfusas*, *defletum*, *laudatum* et *cumulata*, à condition aussi d'avoir quelques connaissances sur le déroulement des funérailles publiques : *ius imaginum*, exposition du corps sur un lit en plein forum, pratique de l'éloge funèbre public etc. Il ne fallait pas voir dans les formes *defletum (esse)* et *laudatum (esse)* des passifs impersonnels, mais bien des passifs personnels, le sujet sous-entendu étant ici Drusus. La construction de la dernière proposition infinitive de cette première partie du discours a grandement embarrassé les candidats : « tous les honneurs institués par les ancêtres ou qu'avaient imaginés leurs descendants avaient été accumulés ». La difficulté vient du fait que les participes *reperta* et *cumulata* pouvaient sembler, du moins à première vue, se situer sur le même plan syntaxique. En fait, il n'en est rien, comme certains candidats s'en sont heureusement avisés. En effet, seul *cumulata* doit être développé en *cumulata esse*, le reste constituant le groupe sujet de l'infinitive, dont le noyau, *cuncta*, est développé par deux expansions avec *uariatio*, un participe et une proposition relative ; le parallélisme *a maioribus* et *posteris* aurait dû mettre les candidats sur la voie. Le subjonctif parfait *inuenerint*, substitué comme temps passé absolu au plus-que-parfait, ne fait que transposer au discours indirect un parfait de l'indicatif du discours direct.

Aux honneurs rendus à Drusus, le mécontentement populaire oppose ceux concédés à Germanicus. Il fallait voir que les datifs *Germanico* et *cuiusque nobili* n'étaient pas sur le même plan : le premier complète le verbe *contigisse*, le second le participe *debitos*, coordonné à *solitos*. Des candidats encore trop nombreux se sont employés à disjoindre la négation *ne ... quidem*, qui souligne le mot qu'elle encadre, mais porte sur l'ensemble de la proposition. L'adverbe *sane*, dans la proposition suivante, a une valeur concessive ; il fallait le traduire par « sans doute », et non par « de façon saine ». La traduction devait montrer que le candidat avait bien compris qu'il s'agissait du corps de Germanicus, mort au loin et brûlé en conséquence sur place, *ob longinquitatem itinerum*, « à cause de la longueur du voyage », plutôt que des « routes ». Le groupe *externis terris* est à l'ablatif-locatif. Pour le tour *quoquo modo*, avec l'indéfini *quisquis*, la traduction « comme on avait pu » était meilleure que « n'importe comment ». La fin du texte, incontestablement difficile, a permis à certains candidats de démontrer la solidité de leurs connaissances grammaticales et l'étendue de leur savoir-faire. Il fallait partir de *par fuisse*, infinitif à valeur modale : « il aurait convenu ». L'impersonnel *par est* est construit tout à fait classiquement avec une proposition infinitive dont le verbe est l'infinitif présent passif *tribui*, tandis que l'adjectif substantivé *decora*, les « honneurs », est le noyau du groupe sujet. Le balancement *tanto ... quanto* est un tour bien répertorié par les grammairiens, qui exprime la comparaison proportionnelle : « d'autant plus ... que... » ; la forme en *-o* de l'adverbe est entraînée par la présence du comparatif *plura* dans le premier membre. Dans ce balancement, l'adverbe *mox*,

« par la suite », s'oppose à l'adjectif à valeur adverbiale *prima*, qualifiant *sors*, que l'on pouvait traduire par « d'abord », « dans un premier temps ». Pour finir, il ne fallait pas donner au subjonctif plus-que-parfait une valeur modale particulière, le subjonctif résultant ici de la transposition dans le discours indirect d'une proposition comparative qui aurait été à l'indicatif dans le discours direct. Là encore, les candidats devaient faire preuve de méthode et de sang-froid pour débrouiller les difficultés et arriver à une traduction cohérente : « mais il convenait / il aurait convenu de lui accorder par la suite des honneurs d'autant plus nombreux que le hasard les lui avait dans un premier temps refusés ».

Ce texte plutôt sélectif des *Annales* de Tacite a bien rempli son office. Le jury a corrigé avec satisfaction quelques excellentes copies, alliant à une analyse grammaticale sûre une parfaite maîtrise du français et un sens indéniable de la traduction. Sans exceller, des candidats relativement nombreux ont su tirer leur épingle du jeu. Même dans les copies les plus faibles, il est rare que les candidats aient totalement perdu le fil du texte, sans doute aidés en cela par la relative brièveté des phrases. Une plus grande familiarité avec la langue et le style de Tacite aurait cependant aidé de nombreux candidats à améliorer leur traduction.

II COURT THÈME

La maxime de La Rochefoucauld proposée aux candidats cette année se décomposait en trois phrases analysant un sentiment prêté aux philosophes : **le mépris des richesses**. La structure attributive répétée ne posait guère de problème d'interprétation, ce qui, dans l'esprit du jury, pouvait permettre aux candidats de « placer » des latinismes assez naturellement appelés par le texte, comme le relatif de liaison ou la relative au subjonctif, en s'interdisant une peu ambitieuse – mais, hélas !, trop fréquente – transcription latine de la syntaxe française, laquelle interdisait tout bonus récompensant un tour heureux, ou même simplement latin.

Le sujet comportait un substantif déverbal, **mépris** : dans un tel cas, il est préférable, en latin, de tourner par une proposition avec verbe à un mode personnel, qu'on pouvait par exemple traiter comme une circonstancielle de temps : *cum diuitias aspernebantur*... Ce choix permettait d'enchaîner à cette temporelle une principale dont le centre serait alors un verbe reprenant le syntagme nominal **désir caché** : *tum clam cupiebant philosophi*... Rappelons à cette occasion que la liaison forte entre circonstancielle et principale (dans cet ordre!), ici *cum... tum...*, constitue un excellent latinisme, alors qu'elle est souvent jugée lourde et maladroite en français ; elle procure en outre à la phrase une solide articulation, ce qui est toujours apprécié des correcteurs, soucieux d'une compréhension aisée du texte latin auquel ils sont confrontés. La transformation du substantif abstrait en un verbe permettait enfin de résoudre le problème de la construction du complément, **de venger leur mérite** : on évitait un gérondif, toujours délicat quand il est lui-même accompagné d'un complément complexe, et le

dictionnaire fournissait, dans la rubrique du verbe directeur choisi, sa construction classique ! *Cupire*, dont le choix s'imposait pour traduire un désir aussi ardent que celui que présentait le moraliste, veut un infinitif objet ou bien une infinitive (type *cupio me esse clementem*), qu'on préférera ici pour exprimer le sujet sous la forme d'un pronom réfléchi indirect (la complétive développe l'intention animant le sujet du verbe support) : *se meritos* (on acceptait aussi *merentes*)... Le verbe de vengeance requérait une attention particulière, du fait des différentes constructions possibles, selon le mot choisi. On était ainsi amené à distinguer soigneusement, en français, objet animé (la personne qu'il s'agit de venger) et objet inanimé (ce dont on désirait tirer vengeance), et suivre strictement les indications heureusement fournies par le *Gaffiot*, soit par exemple (selon *ulciscor* 2b) *iniustam ulcisci fortunam* ou encore *iniurias ulcisci*. Le moyen employé pour arriver à cette fin, venger ses mérites, pouvait être exprimé très naturellement par un gérondif à l'ablatif : il fallait alors s'interdire d'employer une préposition, afin de préserver la valeur strictement instrumentale du cas. La fin de cette première phrase ne présentait pas de problème, car le gérondif à l'ablatif sans préposition – comme le gérondif au génitif – tolère un c.o.d. à l'accusatif : *aspernando eadem (bona) quibus ipsos* (bien mieux que tout autre pronom, puisqu'il renvoie aux philosophes dont on parle justement; le réfléchi indirect est exclu dans cette relative à l'indicatif) *priuabat / orbabat*. Ajoutons, pour finir avec cette phrase, que l'emploi du neutre pluriel d'un pronom ou adjectif n'est possible que si le genre neutre est nettement caractérisé : avec un tour comme *aspernandis eisdem* (double attraction du type *tempus legendae historiae*), *eisdem* n'étant pas formellement marqué comme neutre, le substantif *bonis* (de *bonum*, -i, n., mais là, l'existence d'une rubrique spéciale du *Gaffiot* permet de traiter cet ancien adjectif neutre absolument comme tout autre nom) est obligatoire, ou bien encore on doit tenir *eisdem* pour l'épithète d'un *rebus* qu'il faudra alors ajouter.

La suite du texte était constituée de deux « rallonges » commençant chacune par une proposition attributive à démonstratif sujet : la nécessité de l'enchaînement des phrases requérait de monnayer l'ensemble latin démonstratif + conjonction de coordination par un relatif de liaison répété, pour respecter l'anaphore de **c'était**. On se souviendra par ailleurs qu'il faut accorder en genre un sujet sémantiquement faible avec son attribut, « fort » car porteur de sens. Soit donc *quod erat occultum consilium... / quod erat deuerticulum...* La traduction de **pour** en dépendance de substantif voulait un relatif à l'ablatif plutôt qu'une conjonction de subordination *ut* ; quant à la préposition *ad*, très incorrecte après un substantif non accompagné d'un participe, elle conditionnait ensuite une construction nominale pratiquement impossible à tenir. Dans cette relative, donc, il fallait le subjonctif marquant les relatives circonstancielles finales, afin d'exprimer l'intention des philosophes ; enfin, la concordance des temps, nécessaire avec toute proposition finale, imposait le subjonctif imparfait après l'imparfait de la principale : *quo propulsarent turpem egestatem / quo honores obirent...* Restait enfin

la dernière relative, **qu'ils ne pouvaient avoir par les richesses**, où se tapissait la seule difficulté d'interprétation : il fallait en effet bien comprendre que l'impossibilité à laquelle La Rochefoucauld fait malignement référence est de l'ordre du constat objectif, et dépasse le cadre des réflexions animant ces philosophes envieux : c'est donc le mode indicatif qui était attendu (la fantomatique attraction modale conduisant à un contre-sens) : *quos* (reprenant *honores*) *diuitiis consequi non poterant*.

Le choix des mots appelle peu de remarques qui n'aient été faites les années précédentes. L'usage raisonné du *Gaffiot*, qui fournit des exemples datés, permettait de résoudre l'essentiel des difficultés. Rappelons au passage qu'en utilisant seulement une version abrégée du dictionnaire, les candidats se privent de la ressource des exemples datés, et prennent le risque de multiplier impropriétés et tours non classiques. Il convient enfin de se souvenir qu'en règle générale, une image relativement banale comme **un chemin détourné** ne peut être transposée en latin que si elle y a un équivalent aussi rebattu ; comme les substantifs *uia*, *iter*, *deuerticulum*, etc. n'ont guère un tel emploi figuré dans les exemples que proposait le *Gaffiot*, la bonne solution était de se payer d'audace, et de souligner l'image avec un verbe de mouvement concret, comme ici *obire* « aller à la rencontre de ». Mais il s'agit là, à la vérité, d'un raffinement qui méritait d'être récompensé *en sus* d'une prestation où morphologie et syntaxe étaient impeccables. Rares, de telles copies se sont pourtant rencontrées, ce dont le jury se félicite.